

Comité Régional de Spéléologie Provence Alpes Côte d'Azur

Réunion du Conseil d'Administration du 3 juin 2017
Nantua

Procès-verbal

Présents :

DELERY Pierre
LEGARCON Raymond, Président d'honneur.
GARCIA Jean-Marc
LEGARCON Annie
MADELAINE Éric
RADECKI Michel
SERGUIER Christian
TAINTON Hervé
ZAPPELLI Alexandre
DUROC Raoul
PREVOST Franck
ROUDAUT André
PAUL Marcel
CAULLIER Cathy

Excusés :

CHAPUT Alexandre
RICOU-CHARLES Michel
GUY Jérôme
CARLIN René
KLING Britt

Invités :

LE LAN Viviane
FRANK Doumdoum
VEUX Brigitte
VALLEE Richard
VEUX Jean-Jacques
POPESCU Roxana
DURAND Robert
MUSSO Frederic
GARCIA Mathis

Ordre du jour

- Point sur les démarches administratives :
 - a. Procédure de fusion
 - b. Etat des demandes de subvention
 - c. CNDS et dossier ETR
 - d. Plan de développement régional
- Actions engagées sur l'année 2017 :
 - a. Festival Spélimages a Courtezon
 - b. Via souterrata Devoluy
 - c. Actions de la comm scientifique : hydrologie Devoluy
 - d. Actions de la comm scientifique : Grand Drayoun
 - e. Formation Neige et sécurité
 - f. Stage découverte canyon de la commission féminine
- Commissions
- Notes de frais

- Aides aux actions

Herve Tainton ouvre la séance à 12h20

a) Point sur les démarches administratives

- a. **Dossier CDNS** : en principe complet, mais il semble rester des problèmes de transmission de pièces via le portail de soumission, à vérifier.
- b. **Dossier conseil régional PACA** : [Eric : faire le point]
- c. **Convention ETR** (avec l'état, pour aide CNDS) à établir pour le 15 juin ! Responsable ? Composition ? [notre référent FFS est Serge Fulcrand, il peut nous aider]
- d. **Réunion du 15 juin préparation du plan de développement régional**. [Aix en Provence, Denis, Herve ?]

b) Actions engagées 2017

- a. **Courtezon : festival Spélimages, 25 novembre 2017** : Subvention CSR Paca = 300 euros ; notre logo est sur l'affiche.
- b. **Via souterrata Devoluy**. A. Chaput (via Hervé) : aide de 6000 euros de la Lipam. Cette action est portée par CDS05, sur les aspects information et parcours karsto ; société Epissure pour les aménagements, A. Zappelli est référent scientifique.
- c. **Com scientifique projets hydrogéologie** :
 - i. **Devoluy** = étude globale de l'hydrogéologie du massif (financement : CD04 4000 euros déjà versés ; agence de l'eau 4500 euros en cours de versement). Début de l'action en 2015 ; convention (gratuite) avec EDF. Exploitation des données et publications à venir. [Eric => RICE à Alexandre]
 - ii. **Drayoun** (Calanques) : subventions CG, CR, Faal ~18000.
- d. **Neige et sécurité** : (Pierrot) 3 journées de formation pour les spéléos – en salle et sur le terrain. Un autre WE prévu plus tard pour les canyoneurs. 1700 euros Lipam. Collaboration CAF Briançon. A prévoir en janvier 2018.
- e. **Stage découverte canyon de la commission féminine**.
- f. **Commission canyon** : Cet été stage eaux vives 22 juin à l'Argentière.

c) Commissions :

Procédure : il est réglementairement obligatoire d'élire les responsables de commission par binômes. Nous lancerons un appel à candidature auprès de l'ensemble des licenciés de la région d'ici la fin juin, pour vote en Conseil d'administration en septembre.

Herve fait le point sur la situation actuelle sur les commissions des deux comités précédents, et sur les contacts qu'il a pris :

Commissions préexistantes :

Communication (Patrick Bessueille) ;

Environnement (Marie-Clelia Lankester et ???) ;

Note : Prévoir de compléter et soumettre le dossier d'agrément au niveau régional.

Scientifique (Alexandre Zappelli, Eric Madelaine) ;

Inclus Archéo (Marc Miraglio) ; topographie (Jean-Pierre Lucot)

Enseignement (Laurent Dion, Doumdoum Frank, Pascal Zaoui) ;

Plongée (Thomas Soulard) ;

Canyon (Pierre Delery) ;

Postes hors commissions (pas de binômes) :

Médicale (Raoul Duroc est candidat) ;

Secours : pas de commission, seulement un (seul) correspondant régional ; Michel Ricou est candidat (nécessite agrément des CTDs)

d) Notes de frais :

Doivent être établies sur la base :

- i. des frais kilométriques et des péages
- ii. des nuitées avec un plafond (à déterminer (!)).

Incitation forte aux abandons de frais. Une idée serait de ne procéder au remboursement effectif qu'après autorisation préalable du trésorier/bureau.

e) Aides aux « actions intérêt général » :

Herve présente un mode de fonctionnement inspiré de ce qui existait au comité Cote d'Azur :

- a. Sur appel à projet explicite, annuel, adresse à l'ensemble des structures,
- b. Dossier porte par une structure fédérale (CDS, clubs, inter-club),
- c. Décisions par le CA en oct/nov.

Le bureau proposera un texte sur cette ligne-là, à discuter et voter au CA de septembre.

[Herve : d'autres points après mon départ ?]

Fait à Nantua, Le 3 juin 2017

LE PRESIDENT

Hervé TANTON

LE SECRETAIRE

Eric MADELAINE